



**Résumé du
Plan stratégique du
Conseil scolaire acadien provincial
de la Nouvelle-Écosse (CSAP)**

2006-2010

Veillez noter que ce document est un résumé du plan stratégique adopté par le Conseil scolaire acadien provincial le 25 février 2007. Il comprend les résultats de la consultation et des réflexions du Conseil scolaire, mais non la démarche qui a mené à ces résultats.

VISION, MISSION, VALEURS, SPÉCIFICITÉ

LA MISSION DU CSAP :

Le Conseil scolaire acadien provincial offre aux personnes d'origine acadienne et aux personnes francophones une éducation de première qualité en français langue première, incluant l'enseignement de l'anglais langue première, en tenant compte de l'identité et de la culture acadienne en Nouvelle-Écosse.

A noter que la notion de “personnes d'origine acadienne” a été choisie pour bien indiquer que le CSAP accueille les enfants d'origine acadienne, qu'ils soient francophones ou anglophones, et ce en vertu de la clause “grand-père”.

LA VISION DU CSAP :

Le Conseil scolaire acadien provincial prend les moyens pour assurer le développement de chaque élève et pour lui donner toutes les chances de réussite afin de former des citoyennes et citoyens fiers de leur langue et de leur culture, ayant le sens des responsabilités, compétents dans les deux langues officielles du pays, ouverts sur le monde et engagés dans leur communauté.

LES VALEURS PRÉCONISÉES PAR LE CSAP :

Épanouissement de l'élève

Le CSAP considère l'épanouissement de l'élève comme sa raison d'être.

Excellence

Le CSAP vise à atteindre la meilleure qualité possible dans l'exécution de sa mission et de ses objectifs.

Sentiment d'appartenance

Le CSAP désire que toutes les personnes qui étudient ou oeuvrent au CSAP se sentent partie d'une équipe orientée vers un but commun.

Respect

Le CSAP est une communauté scolaire basée sur le respect.

Démocratie

Le CSAP encourage la participation et la consultation dans les prises de décision.

Transparence

Le CSAP rend compte, en toute transparence, des actions et des résultats du système éducatif aux parents et à ses partenaires.

Équité

Le CSAP traite chaque école et chaque communauté en toute équité.

Qualité de vie au travail

Le CSAP prend les mesures appropriées pour assurer à ses employés un milieu sécuritaire qui favorise la croissance personnelle et professionnelle.

Développement de la santé physique et mentale

Le CSAP offre un milieu de vie favorisant la santé physique et mentale des élèves.

Communications

Le CSAP favorise une communication ouverte et transparente, à l'interne comme à l'externe.

Partenariat

Le CSAP reconnaît l'importance de maintenir des liens avec les autres intervenants en éducation.

LA SPÉCIFICITÉ DU CSAP :

Le CSAP, en plus de son mandat éducatif, a un mandat culturel. Il valorise l'apprentissage de l'histoire et de la culture acadiennes, au sein d'un milieu francophone dynamique. Le CSAP fournit à l'élève des outils pour développer son identité culturelle et linguistique et l'exprimer avec fierté. Le CSAP contribue activement au développement et à l'affirmation culturelle des communautés acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse.

LES QUATRE GRANDS OBJECTIFS

Quatre grandes priorités ont été retenues suite aux différentes consultations :

- ▶ le recrutement et la fidélisation (ou rétention) – à noter que cette priorité s'applique autant aux élèves qu'au personnel enseignant
 - ▶ les infrastructures
 - ▶ la qualité d'éducation
 - ▶ la culture
-

Sur la base de ces priorités, quatre (4) grands objectifs ont été adoptés par le Conseil :

- ▶ *Offrir à tous les apprenants une éducation de qualité en français qui contribue à développer leur plein potentiel.*
- ▶ *Transmettre la connaissance de la culture des Acadiens et autres francophones et contribuer à accroître sa vitalité et ses valeurs communautaires, le tout dans un contexte contemporain.*
- ▶ *Offrir une éducation en français langue première au plus grand nombre d'élèves admissibles et développer un sentiment d'appartenance des élèves et du personnel envers leur communauté scolaire.*
- ▶ *Mettre en oeuvre les moyens pour assurer la disponibilité d'installations physiques de qualité là où le nombre d'ayants droit le justifie.*

STRATÉGIES

La planification stratégique n'étant pas un exercice statique, les stratégies pourront être réévaluées à chacune des années de ce plan, afin d'être mieux adaptées aux changements qui surviendront au cours des quatre (4) années de ce plan et de répondre de manière ponctuelle, le mieux possible, aux besoins des élèves.

OBJECTIF 1 :	OFFRIR À TOUS LES APPRENANTS UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ EN FRANÇAIS QUI CONTRIBUE À DÉVELOPPER LEUR PLEIN POTENTIEL.
Stratégie 1 :	Mettre à la disposition de tous les apprenants les ressources pédagogiques nécessaires pour développer leur plein potentiel.
Stratégie 2:	Offrir au personnel enseignant et au personnel d'appui le perfectionnement professionnel nécessaire pour offrir une éducation de qualité en français.
Stratégie 3:	Offrir des programmes qui visent une éducation de qualité en français qui contribue à développer le plein potentiel des apprenants.
Stratégie 4:	Recruter et retenir des enseignants, des spécialistes et un personnel d'appui pour offrir une éducation de qualité.

Objectif 2:	TRANSMETTRE LA CONNAISSANCE DE LA CULTURE DES ACADIENS ET AUTRES FRANCOPHONES ET CONTRIBUER À ACCROÎTRE SA VITALITÉ ET SES VALEURS COMMUNAUTAIRES, LE TOUT DANS UN CONTEXTE CONTEMPORAIN
Stratégie 1:	Offrir aux apprenants un environnement qui promeut la culture des Acadiens et autres francophones.
Stratégie 2:	Transmettre la culture dans un contexte contemporain où on encourage l'innovation et la créativité.
Stratégie 3:	Fournir aux apprenants des occasions d'échange pour mieux apprécier la culture des Acadiens et autres francophones.
Stratégie 4:	Assurer que les écoles contribuent à accroître la vitalité communautaire et adhèrent aux valeurs qui leur sont propres.
Stratégie 5:	Sensibiliser le personnel à l'importance de son rôle dans la promotion de la culture des Acadiens et autres francophones.

Objectif 3:

OFFRIR UNE ÉDUCATION EN FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE AU PLUS GRAND NOMBRE D'ÉLÈVES ADMISSIBLES ET DÉVELOPPER UN SENTIMENT D'APPARTENANCE DES ÉLÈVES ET DU PERSONNEL ENVERS LEUR COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Stratégie 1: Mettre en place un mécanisme de sensibilisation, de recrutement et de fidélisation auprès des parents.

Stratégie 2: Offrir aux parents de l'appui pour jouer un rôle actif dans l'école acadienne et française.

Stratégie 3: Organiser des activités pour développer un sentiment d'appartenance chez les élèves et les parents.

Stratégie 4: Valoriser le personnel enseignant et le personnel d'appui au sein de la communauté scolaire.

Stratégie 5: Offrir un programme pré-maternelle aux enfants de 4 ans sous la tutelle du CSAP

OBJECTIF 4:

METTRE EN OEUVRE LES MOYENS POUR ASSURER LA DISPONIBILITÉ D'INSTALLATIONS PHYSIQUES DE QUALITÉ LÀ OÙ LE NOMBRE D'AYANTS DROIT LE JUSTIFIE.

Stratégie 1: Assurer que les écoles sont des édifices attrayants, modernes et sécuritaires qui desservent la communauté de langue française de façon équitable.

Stratégie 2: Assurer que les écoles bénéficient d'un équipement en technologie pour la livraison des programmes d'études.

Stratégie 3: Revendiquer, auprès du MÉNÉ, des installations physiques de qualité là où le nombre d'ayants droit le justifie.

Stratégie 4: Supporter les communautés qui font une demande pour un centre communautaire au niveau des écoles.